

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/06/2021

L'an deux mille vingt et un, vendredi 11 juin 18h, le conseil municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué le 05 juin 2021, s'est réuni sous la présidence de M. Alexandre DUCARDONNET, maire.

Présents : M. Alexandre DUCARDONNET, M Denis SALIN, Mme Rose Anne BONNEAU, Mme Béatrice BEAUTE, M. Jean Pierre BEAUCHESNE, M. Gilbert DEBOST, Mme Patricia LEFUR, Mme Sylvie REINE

Excusé : M. Julien CHESNEAU (donne pouvoir à M. DUCARDONNET)

Absent : M. Michel LACHEZE

Secrétaire de séance : Béatrice BEAUTE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2021

Le conseil s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires imposées COVID 19, en présence de 2 personnes dans le public et dont un journaliste.

1. Compte Administratif de la commune.

Après analyse et études avec le Trésor Public, nous avons pu établir le Compte Administratif 2020 ayant enfin les reports de l'exercice précédent.

Le compte administratif 2020 a été validé par le Trésor Public pour le compte de gestion 2020.

Comptes Administratifs 2020	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes	576 337,36 €	53 160,53 €	629 497,89 €
Dépenses	304 971,27 €	49 372,59 €	354 343,86 €
Résultats (excédents)	271 366,09 €	3 787,94 €	275 154,03 €

Voté à l'unanimité.

Le report d'excédent pour le budget primitif de 2021 est de 275 154,03€, il inclut le report de 185 000 € de l'exercice précédent, l'école 70 000 € prévu en trop, ainsi que le reliquat de diverses sommes prévues au budget et non réalisées pour cause COVID19.

2. Budget Supplémentaire – 275 154,03 €, 70 000€ transféré au compte 1068 Investissement, 205 154,03 € reste en fonctionnement.

Voté à l'unanimité

3. Compte Assainissement – Toujours en déficit à ce jour. Deux facturations en retard soit 70 000€.

Nous avons tout de même récupéré 25 000 € avec les factures adressées depuis le début de notre mandat, Nous avons reçu des félicitations du Trésor Public. Mme Chopick démarre une procédure afin de récupérer les impayés. Une provision pour créances douteuses portant sur les années 2007 à 2014 a été prévue à hauteur de 10 000 €, une autre provision de 10 000 € pour « non valeur »

Compte assainissement validé par le Trésor Public

Voté à l'unanimité

4. **Election nouveaux membres du SIAEP**, suite à démission de Rafaël Castilla du conseil municipal pour raisons professionnelles, ainsi que de Jean Pierre Beauchesne.

Titulaire Denis Salin

Suppléant Julien Chesnault

Voté à l'unanimité

5. Salle Polyvalente

- Le projet du nouveau contrat de location est présenté par Béatrice Beauté ainsi que les tarifs 2021. Les tarifs ont été revus à la baisse afin d'essayer de louer notre salle un peu plus souvent. Un lave-vaisselle professionnel y sera également installé très prochainement.
- Pour l'achat du lave-vaisselle 2 devis reçus,

- Climat Cuisine - 45 Amilly 2 872,60€

- Christin Professionnel - 18 St Germain du Puy 2 562 € Retenu - Voté à l'unanimité

6. **Taxes 1059 concernant le Bâti et le Non Bâti** - augmentation de cette taxe, uniquement sur le non bâti, taxe votée lors du précédent conseil municipal, est impossible à appliquer. Nous devons absolument faire une augmentation sur le bâti et le non bâti, sinon impossible. La municipalité reporte donc cette augmentation, à une étude pour 2022 du fait du budget positif de cette année

Voté à l'unanimité

7. **Com Com Transfert** de compétence sur la mobilité, les transports locaux, sauf les cars scolaires qui restent à la Région

Voté à l'unanimité

8. **Projet Tourisme Maison éclusière 19** – VNF nous a remis une proposition de convention entre la commune/ l'association PIOCCA et VNF, pour l'utilisation de la maison éclusière 19 (proche du pont menant au bourg) afin d'installer pour la saison été 2021, un espace « guinguette » et y accueillir les cyclotouristes de la scandibérique ainsi que les bateaux navigants sur le canal de Briare, sans oublier les randonneurs

Sur ce site, uniquement en extérieur pour 2021, seront proposés la vente de produits locaux, quelques articles épicerie provenant de notre commerce local uniquement, ainsi que des plats sous vide préparés également par l'auberge du canal. Une animation musicale, de type guinguette sera réalisée, uniquement en

acoustique sur le site, et jusqu'à 22h maximum. Le but est d'offrir un lieu convivial, où les touristes pourront se désaltérer, s'approvisionner et grignoter, mais également se distraire avec des ateliers à thèmes. Un bivouac gratuit sera proposé sur les terrains entourant l'écluse (3620 m2) contre une adhésion symbolique de 1€ (achat du gobelet) de l'association PIOCCA qui gèrera l'écluse cette saison été 2021 grâce à ses bénévoles exploitants.

Lecture de la convention entre La commune/VNF et l'association PIOCCA, convention proposée pour 2 mois pour un montant de 509.49 €, somme qui sera remboursée par l'association PIOCCA.

Les bénévoles exploitants de PIOCCA seront hébergés gratuitement au centre bourg, 1^{er} étage de l'ancien bâtiment Logem (ex Tariol)

Accord du conseil municipal pour la signature des 2 conventions, VNF/Commune & PIOCCA/Commune

9. **Subventions** - Concernant le projet Tourisme en cours et les projets gros travaux à venir, M. Le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de pouvoir déposer des demandes de subventions.

10. CCAS

- Demande d'aide ponctuelle pour une famille en reconversion professionnelle, pour l'achat de 20 tickets de cantine pour un montant de 71.00 € - le dossier a été présenté à l'assistante sociale mais l'aide n'a pas pu être versée

Accord du conseil à l'unanimité

- **Resto du cœur** : Quelques personnes de Dammarie en bénéficient, soit ils s'organisent pour les transports, mais un car est mis en place par la commune de Chatillon pour véhiculer des personnes chaque semaine. Des habitants de Dammarie peuvent en bénéficier exceptionnellement.
- « **Pass Permis Jeune** » aide de 250€ concernant les jeunes de 17/25 ans afin de leur permettre de passer leur permis de conduire. En contre-partie, le jeune signe une convention avec la commune et réalise 12h de travaux de type petit jardinage, classement Accompagné par un élu ou d'un agent communal – Un justificatif d'engagement avec une Auto-école est à fournir. Ce Pass peut aussi être mis en place pour le BSR (brevet sécurité routière) mais avec une aide moins importante car celui-ci coûte au total 250 € alors qu'un permis est autour de 1200 €.

Accord du conseil à l'unanimité

11. **Dématérialisation du secrétariat** obligatoire pour 2022 apportera un gain de temps important, une économie et papier & d'encre – Devis JVS (prestataire informatique de la municipalité) 777 € par an.

Accord du conseil à l'unanimité

12. **Régie cantine** – M. Beauchesne, suppléant accepte de conserver sa fonction

13. **Annulation délibération Février 2016** – M. Laurent Jacques, à son embauche devait bénéficier de IFSE, CIA , RIFSEEP, jamais appliqué

Accord du conseil à l'unanimité

14. **14 juillet 2021** - Un point sur les jeux disponibles & activités proposées dans l'après-midi, l'organisation pour l'installation et la tenue des différents stands. Tous les bénévoles sont les bienvenues pour apporter leur aide à cette « rencontre familiale »

15. **15 Août** – Soirée Cinéma & Repas partage – Projection du film « Comme les bêtes » assurée par le VOX en plein air sur le parking de la salle polyvalente. Devis 1 042 €

Accord du conseil à l'unanimité

16. **Bancs de l'église** – Demande de subvention au département 8 000€ accordée, montant du devis retenu 16 000 € pour le changement total des 27 bancs de l'église. Projet d'utiliser notre église pour des concerts. Revoir le département si concert avec des musiciens locaux pour subvention de la manifestation

Accord du conseil – 1 vote contre 7 votes pour

17. **Radar Pédagogique** - La Communauté de communes & Châtillon Coligny envisagent de mutualiser l'achat d'un radar pédagogique, 6 communes déjà intéressées – Voir étude en cours avec la commission voirie

18. **Repas Noël** pour remerciements de nos bénévoles « déco Noël », voir avec l'auberge pour leur proposer une date, faire également une info SMS et Facebook pour rappeler prolongation des « Bon repas Noël » suite au COVID19

19. **Fauchage** terminé sur 30 km ce jour sur les banquettes par notre agent communal & certains des agriculteurs de notre commune. Il est impératif de trouver rapidement une solution pour que les panneaux de signalisation fauchage soient posés régulièrement lors des interventions, sécurité obligatoire. Rechercher un moyen d'accrocher les panneaux sur le tracteur pour les transporter, pose à l'aller, reprise au retour.

20. **Commission Personnel communal** – une réunion aura lieu une fois par mois, 1^{er} vendredi de chaque mois de 10h à 11h pour faire un point sur le travail de nos cantonniers. Si problèmes, Denis SALIN voit avec Laurent et Alexandre DUCARDONNET voit avec Pauline

21. **Contrat employée communale** - Pauline Ballanger a intégrer l'équipe du personnel municipal pour un contrat de 24h sur 4 jours, comprenant les trajets scolaires, les heures de ménages, les travaux de fleurissement & d'entretiens espace vert.
22. **Drapeaux & panneau RF** – en très mauvais état, prévoir leur remplacement ainsi que l'achat d'un mat coulissant pour les drapeaux du monument aux morts
23. **Espaces naturels sensibles** – projet annulé - vote annulé
24. **Fêtes de la musique 19 juin** – point sur déroulement & obligations sanitaires liées au COVID19
- Prévoir affiches COVID 19 règles sanitaires à afficher aux 4 entrées + gel à disposition
 - Fin manifestation 22h30, prévoir dérogation M. le Maire pour les personnes assurant rangement
 - Stockage des chaises dans l'église en fin de concert, rangement le lendemain
 - Bénévoles RDV 15h pour installation
 - Récupérer tables à l'ancienne poste
 - Parking salle polyvalente
 - Pose panneaux déviation et infos parking le matin

Fin de la séance 20h55